



BIEN PROFITER DE L'HERBE, C'EST AUSSI BIEN GÉRER LE PARASITISME



L'objectif est de limiter l'infestation des animaux, contrôler le niveau de contamination des pâtures et conserver des traitements efficaces. Voici quelques clés pour limiter le risque parasitaire en se posant les bonnes questions.

OPTIMISATION DE LA CONDUITE AU PATURAGE

Un système de pâturage sécuritaire pour limiter l'infestation : Je réserve pour le pâturage un bloc de parcelles pour le printemps (rotation de quelques jours par paddock), un bloc d'été, et un bloc de printemps. Ces blocs peuvent être fauchés en dehors des périodes de pâturage : la fauche et le retournement contribuent à l'assainissement des parcelles.

J'ai des pratiques à risque... je dois les améliorer !

Faux pâturage = animaux sortis sur les mêmes parcelles, proches de l'exploitation, fréquemment utilisées, zones de rassemblement d'animaux : à limiter !

Les chevrettes pâturent sur les mêmes parcelles que les chèvres : à éviter !

Les chèvres en fin de gestation sont au pâturage : à abandonner si possible.

Le cycle parasitaire étant de 3 semaines, le retour à la première parcelle de pâturage augmente le risque d'infestation : à éviter !

Le pâturage mixte ou alterné entre bovins et petits ruminants est-il possible ?

Globalement cela peut être une bonne option car la majorité des parasites sont spécifiques soit aux petits ruminants soit aux bovins. Attention, ce n'est pas le cas de la Douve, du paramphistome et bien d'autres maladies comme la paratuberculose.

L'aménagement de mes parcelles est-il possible ?

Pour limiter le risque de Douve, il est souhaitable dans la mesure du possible de limiter l'accès des animaux aux zones humides.



OPTIMISATION DU TRAITEMENT

Jamais de traitement à l'aveugle, toujours après diagnostic :

Les autopsies sont l'occasion de poser un diagnostic. Les coproscopies mensuelles pendant la saison de pâture et à la rentrée m'indiqueront quels parasites sont présents sur mes parcelles et donc quel traitement utiliser dans le cas où un traitement est utile. Privilégiez les coproscopies quantitatives.

- Moins de 300 opg : pas de traitement utile (sauf lors de rentrée en chèvrerie)
- Supérieur à 1000 opg : traitement sur l'ensemble des animaux
- Entre 300 et 1000 opg : traitement ou non en fonction de l'état des animaux et du parcellaire.

A la mise bas les chèvres doivent être déparasitées!

Coproscopies :

Les coproscopies sont un outil primordial pour situer le niveau d'infestation et ainsi adapter sa conduite d'élevage.

A appliquer pour 5 à 10 animaux par lot. Les résultats seront à analyser par lot également. Des analyses individuelles sont à privilégier, mais des analyses de mélanges restent possibles bien que moins sensibles. Prélevez des crottes dans le rectum des animaux ou sur la litière en ne sélectionnant que les crottes fraîches (luisantes). Il est aussi possible de ne prélever que des animaux plus sensibles pour faire des analyses individuelles.

Résistances, prévenir leur diffusion : AGIR

A : alterner les familles de vermifuges et vérifier l'efficacité des traitements : réalisant des coproscopies 10 jours après le traitement, et m'assure de l'absence de résistance. Si je confirme la présence de parasites résistants sur mon exploitation, je change immédiatement de famille d'antiparasitaire.

G : Gérer les traitements : cibler les traitements, les administrer au bon moment : traiter utile; je préfère traiter après le changement de pâture de façon à conserver une population de parasites sensibles aux antiparasitaires.

I : Interdire l'introduction de vers résistants : je mets en quarantaine et je traite systématiquement les animaux achetés avec un produit sans résistance connue (lactones macrocycliques) avant de les introduire sur les parcelles.

R : Respecter les doses spécifiques (éviter les sous dosages) : on se base sur le poids des animaux les plus lourds du lot.



Contre les strongles il existe 3 familles d'antiparasitaires (anthelminthiques) :

	Administration	Spectre
Benzimidazoles et probenzimidazole	En lactation	Strongles digestifs et pulmonaires (formes adultes), ténia Strongles digestifs et pulmonaires (formes adultes), ténia
	Hors lactation	Strongles digestifs et pulmonaires, ténia, douve
Lévamisole	Hors lactation	Strongles digestifs et pulmonaires
Lactones macrocycliques	En lactation	Strongles digestifs et pulmonaires (formes adultes), parasites externes
	Hors lactation	Strongles digestifs et pulmonaires (formes adultes et larves), parasites externes

Adhérant au GDS?

Vos coproscopies peuvent maintenant être prises en charge par votre GDS.

Contactez votre GDS pour plus d'informations!



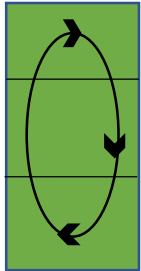
Je cible mes traitements :

Doubler la dose antiparasitaire par rapport à la dose pour ovins (benzimidazoles, lactones macrocycliques): cela peut être réalisé par une administration unique (dose doublée par rapport aux ovins), ou deux administrations successives à 12 ou 24h d'intervalle (méthode plus efficace). Une exception : l'Eprinex est plus efficace par voie orale à la dose recommandée pour les bovins !

Lors de traitement au tarissement, la mise à la diète des animaux augmente également l'efficacité : à recommander. Ne traitez pas les chèvres le mois précédent et suivant la mise à la reproduction en particulier en contre saison.

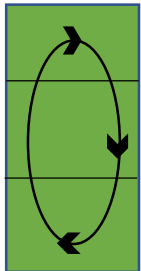
Contre la Douve, Moniezia et le Paramphistome il faut utiliser un traitement adapté.

EXEMPLE DE BONNE GESTION



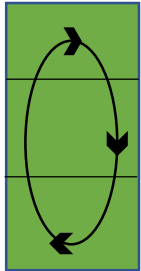
Bloc de parcelles de printemps

Passage sur le bloc d'été



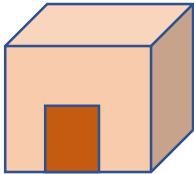
Bloc de parcelles d'été ou rentrée en chèvrerie l'été

Passage sur le bloc d'automne



Bloc de parcelles d'automne

Rentrée en chèvrerie



EXEMPLE DE BONNE GESTION

Sur chaque bloc :

- Changement de parcelles rapide.
- Coproscopies mensuelles.
- Eventuel traitement adapté aux résultats (ensemble du lot ou une partie uniquement) et administré après passage, et ciblé (primipares, hautes productrices, chèvres en mauvais état).

A chaque changement de bloc :

- Coproscopies quantitatives avant passage sur 5-10 animaux par lot;
- Traitement adapté aux résultats (ensemble du lot ou une partie uniquement) et ciblé (primipares, hautes productrices, chèvres en mauvais état), animaux en chèvrerie pendant 2 jours avant changement.
- Eventuellement coproscopies 10 jours après traitement.

A la rentrée :

Coproscopies.
Eventuel traitement adapté aux résultats (ensemble du lot ou une partie uniquement) et administré après passage, sur tous les animaux.
Eventuellement coproscopies 10 jours après traitement.

